

Quelques éléments de la position d'ATD Quart Monde sur les 21 mesures de la Stratégie de lutte contre la pauvreté

Ce document est destiné à partager la réflexion d'ATD Quart Monde concernant la stratégie de lutte contre la pauvreté présentée par le Président de la République le jeudi 13 septembre 2018. Pour l'essentiel, on peut rappeler les éléments suivants :

- ATD Quart Monde se félicite que, pour la première fois, le but affiché par un Président de la République ne soit non plus la simple réduction de la grande pauvreté, mais bien son éradication : cela nécessitera du temps et l'engagement de plusieurs gouvernements successifs avec la nécessité de concevoir le suivi et l'évaluation des résultats avec la participation effective des personnes concernées par la grande pauvreté ; on peut saluer l'engagement à réunir tous les 6 mois l'ensemble des acteurs (dont les personnes pauvres) « pour assurer un suivi resserré de la mise en œuvre de cette nouvelle politique ».
- ATD Quart Monde note aussi la volonté de mettre en œuvre une politique globale de lutte contre la pauvreté, même si l'on peut regretter dans la stratégie un manque de mesures liées à la culture, au logement et à la santé (*qui font partie des 6 droits fondamentaux de la loi de 98 avec famille et emploi*), et rien sur la revalorisation du RSA et autres aides en attendant l'efficacité des mesures.
- D'un point de vue général, ATD Quart Monde apprécie les éléments nouveaux dans le discours du Président (éradication de la pauvreté, approche globale, changement de regard, participation), mais déplore que la stratégie présentée soit très parcellaire et limitée par rapport à ces ambitions. ATD Quart Monde considère ce plan comme un premier pas réalisé, qui doit en appeler beaucoup d'autres.
- ATD Quart Monde s'interroge en particulier sur les moyens humains et financiers qui seront alloués à la lutte contre la pauvreté, sachant qu'une part significative des 8 milliards annoncés correspond à un simple redéploiement de budget. Rappelons en outre la baisse constante des budgets consacrés aux politiques sociales : faiblesse de la revalorisation des minima sociaux et pas d'augmentation du RSA, baisse des APL, réduction des budgets des missions locales pour accompagner les jeunes, réduction drastique du nombre de contrats aidés sans solutions de remplacement, non remplacement des personnels en PMI, etc.

Dans le détail, voici les réflexions, analyses, réactions que nous pouvons faire, sur la base des mesures annoncées, rappelées en tête de chaque thème :

Petite enfance et soutien à la parentalité

1. **Développer l'accueil de la petite enfance sur tout le territoire**, avec un bonus dans les communes pauvres (+ 1 000 € par place de crèche et par an) et 1 300 pour l'accueil d'un enfant en situation de handicap.
2. **Favoriser la mixité sociale dès les premiers pas**, avec un bonus mixité dans les crèches et le tiers-payant pour le recours à une assistante maternelle, sans avance de frais (jusqu'à 2 800 € par an et par place pour 90 000 places et 75 M€)
3. **Un plan de formation et un nouveau référentiel pour 600 000 professionnels de la petite enfance en lien avec les formations des professeurs du 1er degré** : afin de favoriser le développement de l'enfant et l'apprentissage du langage avant l'entrée à l'école maternelle
4. **Des parents accompagnés sur tout le territoire** : renforcement des PMI, 300 centres sociaux supplémentaires, développement des espaces-rencontres, lieux d'accueil enfant-parent, ludothèques

5. **Des réponses aux situations attentatoires aux droits de l'enfant** : 125 M€ pour développer et adapter l'offre d'hébergement et d'accompagnement vers le logement des familles, maraudes protection de l'enfance/Etat dans les métropoles pour lutter contre la situation des enfants à la rue et la mendicité

Pour ATD Quart Monde, favoriser l'accès des familles les plus pauvres à des structures collectives dédiées à la petite enfance est une bonne idée, à condition que les professionnels soient formés non seulement à accueillir les familles en grande précarité, mais aussi qu'ils aient les moyens en amont d'aller vers celles qui n'osent pas franchir la porte de ces structures. En outre, les professionnels doivent pouvoir bénéficier de co-formations en Croisements des savoirs et des pratiques© avec des personnes en situation de pauvreté, leur permettant de mieux connaître, comprendre et appréhender la grande pauvreté, ouvrant la voie à de nouvelles pratiques.

Alimentation et santé

6. **L'accès à une alimentation équilibrée pour tous** : offre de lait et alimentation infantiles à bas prix, un fonds pour proposer dans les écoles des petits déjeuners et développer l'éducation alimentaire en associant les parents, des tarifs de cantines accessibles à toutes les familles dans les petites communes fragiles.

7. **Une prévention accrue en santé** : création de 100 centres et maisons de santé dans les quartiers prioritaires, mobilisation de la médecine de ville en milieu scolaire.

Pour ATD Quart Monde, l'accès à une alimentation saine est important. La cantine à un euro est une mesure intéressante à condition de donner des moyens aux municipalités (en charge de la restauration scolaire) pour la mettre en œuvre. Le vrai scandale reste l'humiliation pour des parents de n'avoir pas les moyens de subvenir aux besoins primaires de ses enfants (« on ne peut pas vivre avec 480€/mois/pers »). La création de centres et de maisons de santé est également à suivre de près lorsque l'on sait que les médecins scolaires sont de moins en moins nombreux.

École

8. **Des moyens éducatifs renforcés dans les territoires fragiles** : instruction obligatoire à 3 ans, dédoublement des classes de CP/CE1 en REP et REP +, propositions de 30 000 stages de qualité aux élèves de 3ème des quartiers, programme « devoirs faits » en lien avec les dispositifs de réussite éducative, promotion de la mixité sociale au collège, expérimentation de territoires à haute qualité éducative et création de cités éducatives.

Pour ATD Quart Monde, l'école est une très grande priorité pour permettre à tous les enfants de grandir et développer leurs talents. L'instruction obligatoire à 3 ans est un pas positif qui permet de rendre l'état responsable d'accueillir tous les enfants à l'école dès trois ans et donne donc un levier quand ce droit n'est pas respecté, mais ATD Quart Monde sera très vigilant à ce que cette mesure ne se retourne pas contre les parents en grande précarité pour qui une telle scolarisation peut être très difficile au regard de leurs conditions de vie, et que des moyens soient donnés pour rendre possible cette scolarisation pour tous. Ces mesures, comme le dédoublement des classes de CP et CE1, peuvent être considérées comme allant dans le bon sens, mais elles ne seront vraiment efficaces que si les enseignants sont formés à une pédagogie permettant la réussite de tous les élèves. Concernant le dédoublement des classes de CP/CE1, cette mesure ne touche en effet que moins de 25 % des élèves les plus défavorisés, qui n'habitent pas tous dans ces zones prioritaires. De même, la mixité sociale au collège ne se décrète pas, il faut y travailler entre autres par des projets pédagogiques attrayants dans les établissements. Rappelons que pour notre Mouvement, la réussite de l'école passe par la réussite de tous les élèves et une orientation véritablement choisie.

Jeunesse

9. Une obligation de formation jusqu'à 18 ans pour assurer à tous les jeunes des compétences et mieux maîtriser leur destin.

10. Un accompagnement vers l'emploi des jeunes : plus de 100 M€ consacrés à des solutions d'accompagnement vers l'emploi pour les jeunes des plus fragiles en complément d'une extension de la Garantie jeunes (500 000 bénéficiaires entre 2018 et 2022).

11. Aide sociale à l'enfance, fin des sorties sans solutions à l'atteinte de la majorité du jeune : empêcher toute sortie sans solution en articulant la protection offerte par les départements et les dispositifs de droit commun de l'État.

Pour ATD Quart Monde, toute mesure visant à ne laisser aucun jeune sur le bord du chemin est une bonne mesure, à condition que ces jeunes puissent avoir le choix de leur avenir et notamment de leur formation et de leur voie professionnelle. Trop souvent les jeunes sont orientés dans des filières qui ne les intéressent pas. Si nous voulons favoriser la réussite de tous les jeunes, leurs envies et les peurs doivent être écoutées et entendues et prises en compte. Concernant la fin des sorties sans solution de l'ASE, il s'agit d'une reprise d'une de nos demandes, sachant que deux tiers des jeunes qui sortent de ce dispositif se retrouvent sans aide ni ressource une fois majeurs. ATD Quart Monde sera particulièrement attentif à ce que cette mesure soit effective dans tous les départements, sans exception. En outre, ATD Quart Monde est déçu qu'aucune des mesures proposées lors des travaux préparatoires à la stratégie ne soient reprises en ce qui concerne l'amélioration de la Garantie Jeunes (parcours personnalisé, durée plus longue, formation des professionnels, ...). Son extension n'est pas une condition suffisante pour qu'elle atteigne les jeunes qui en ont le plus besoin. Les questions du logement et de la santé sont aussi complètement absentes de la stratégie, pour les jeunes en particulier.

Emploi

12. Création d'une « Garantie d'activité » combinant accompagnement social renforcé et insertion dans l'emploi pour 300 000 allocataires par an : un suivi assuré par Pôle emploi dans le cadre de l'accompagnement global et par des opérateurs privés et associatifs choisis par appels d'offres commun État-département.

13. Pour les personnes exclues du marché du travail, des solutions adaptées afin de redonner à chacun une perspective d'emploi : 100 000 salariés supplémentaires accueillis dans le secteur de l'insertion par l'activité économique grâce à un investissement exceptionnel de l'État et essaimage d'expérimentations évaluées positivement pour les personnes les plus fragiles (« Territoires zéro chômeur de longue durée », Convergence, Tapaj, SÈVE notamment).

14. Pour généraliser l'accompagnement vers l'emploi des allocataires, un État garant du service public de l'insertion : renforcement des droits et devoirs et obligation contractualisée avec les départements de réaliser sous un mois l'instruction de la demande et l'orientation de tout nouveau bénéficiaire.

Pour ATD Quart Monde, l'accompagnement vers l'emploi est une priorité, mais elle nécessite des moyens humains et financiers. A l'origine du projet « Territoires zéro chômeur longue durée », ATD Quart Monde se félicite également de l'extension de cette démarche expérimentale. Ce projet porte les germes d'une autre société, réellement solidaire, grâce à la mobilisation de tous les habitants des territoires concernés par ces expérimentations. ATD Quart Monde sera attentif à ce que l'exhaustivité soit une priorité afin d'atteindre les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Prestations sociales

15. Un accès aux droits et aux services sociaux renforcés : garantir à chacun l'accès à une complémentaire santé en intégrant l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé dans la couverture maladie universelle complémentaire, généraliser les accueils sociaux et les référents de parcours pour lutter contre le non-recours, moderniser la délivrance des prestations sociales en favorisant les échanges de données entre opérateurs

16. Vers un revenu universel d'activité : lancement d'une concertation pour établir un nouveau système de minima sociaux pour rendre notre modèle plus lisible, plus équitable et plus incitatif à la reprise d'activité avec une juste prestation réactive, calculée sur la base des revenus les plus récents

A noter que le « revenu universel d'activité » n'est pas un véritable revenu universel, mais une simple fusion de plusieurs prestations sociales comme le RSA ou les APL. **Pour ATD Quart Monde**, la simplification est une avancée qui pourrait permettre aux 30 % des personnes en situation de non-recours d'accéder plus facilement à leurs droits. Toutefois, une allocation unique ne doit pas être un prétexte pour baisser le montant des prestations sociales et doit être bien préparée afin que sa mise en place ne laisse personne perdant, comme ce fut le cas par exemple en Grande Bretagne.

Le revenu universel d'activité risque de produire un encadrement redoutable pour les plus pauvres pour qui on se donnera le droit de supprimer d'un coup toutes leurs ressources (y compris l'APL si elle est incluse dans ce Revenu) sous prétexte qu'ils auront refusé une offre d'emploi que d'autres auront jugée, adaptée à leurs capacités et leurs souhaits. Assortir le « revenu universel d'activité » à des conditions d'accès ne le rend pas universel du coup – les 18-25 ans étant exclus des minima sociaux.

Mise en œuvre du plan

17. Un « choc de participation » pour porter les politiques sociales avec les personnes concernées : généralisation des instances participatives et des comités d'usagers, renforcement de l'action collective, déploiement de nouveaux espaces de vie sociale pour lutter contre l'isolement et favoriser le lien social et culturel

18. Une rénovation du travail social pour mieux accompagner les parcours de vie : ouverture des lieux de l'intervention sociale à toute la population ; transformation des formations du travail social pour développer les pratiques « d'aller vers » les personnes, création de nouveaux diplômes universitaires et de nouveaux métiers (écrivains publics, médiateurs sociaux, développeurs sociaux)

19. Un nouvel engagement des entreprises dans la lutte contre la pauvreté : développement des actions financées selon un modèle « ni gain ni perte » pour réduire les dépenses contraintes des personnes en situation de pauvreté, création de dotations d'action territoriale à partir du régime actuel du mécénat, lancement d'assises nationales sur la contribution de l'économie collaborative à la prévention et la lutte contre la pauvreté.

20. Un pacte social État/collectivités pour piloter la stratégie à partir des territoires : création d'un fonds de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, réorganisation de l'État social déconcentré à l'échelle régionale et définition d'un cadre de contractualisation exigeant.

21. Un fonds d'investissement social doté de 100 M€ pour financer des appels à projets sur le développement complet de l'enfant dès la petite enfance, l'accompagnement éducatif renforcé, les parcours d'insertion des jeunes et l'accès aux droits et aux services

Pour ATD Quart Monde, ce volet lié à la mise en œuvre de la stratégie pauvreté comporte des idées à suivre de près, afin de permettre une réelle mobilisation de l'ensemble de la société dans la lutte contre la pauvreté : les professionnels (du travail social, de la santé, de la justice, de l'école, ...) les entreprises, les collectivités locales, les administrations et surtout les personnes vivant dans la pauvreté. ATD Quart Monde est persuadé que la lutte contre la pauvreté ne sera jamais efficace tant que les personnes vivant dans la pauvreté ne seront pas considérées comme de véritables partenaires - dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques comme dans tous les espaces de la vie quotidienne : qu'avant d'être des « bénéficiaires » il faut leur donner les moyens d'être acteurs de la lutte contre la pauvreté et les reconnaître collectivement au même titre que les autres acteurs.

- Des moyens pour qu'ils se forment et que les autres acteurs se forment avec eux,
- Des moyens pour qu'ils expriment leur point de vue à égalité avec les autres acteurs et partout où les autres acteurs le donnent,
- Des moyens pour qu'ils agissent, parmi les autres acteurs et que leur action et leur engagement soit évalué rigoureusement.

Le Mouvement sera donc tout particulièrement vigilant à ce qui relève du « choc de participation » voulu par Emmanuel Macron, en veillant notamment à ce que les conditions de la participation des personnes les plus pauvres soient réunies : du temps, des espaces de travail et de réflexion collectifs, avec une animation spécifique, des formations et un changement de regard pour dépasser les préjugés.

La création du Service public d'insertion : ce lieu unique risque d'être une énième coordination et vite un système qui accentue la complexité au lieu de contribuer à mettre les personnes pauvres au cœur du dispositif.

ATD Quart Monde sera attentif à l'élaboration des indicateurs pour évaluer les résultats de cette stratégie Pauvreté.